CELAGRI.be
CELLULE D'INFORMATION AGRICULTURE



L'ÉLEVAGE ET LA LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE

UNE INITIATIVE DU COLLÈGE DES PRODUCTEURS
AVEC LE SOUTIEN DE LA WALLONIE
info@celagri.be - www.celagri.be



TABLE DES MATIÈRES

01. QU'EST-CE QU'UN ANTIBIOTIQUE ? 3

02. QUELLE EST L'IMPORTANCE DES ANTIBIOTIQUES POUR LA SANTÉ ? 4
- EN MÉDECINE HUMAINE 4
- EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE 5

03. POURQUOI FAUT-IL DIMINUER L'UTILISATION DES ANTIBIOTIQUES ? 6
- QU'EST-CE QUE L'ANTIBIORÉSISTANCE ? 6
- POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE LUTTER CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE ? 6
- COMMENT LUTTER CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE ? 7

04. L'APPROCHE « ONE HEALTH » 8
- EN BELGIQUE 8
- EVOLUTION DE L'USAGE DES ANTIBIOTIQUES EN MÉDECINE HUMAINE 8
- EVOLUTION DE L'USAGE DES ANTIBIOTIQUES EN ÉLEVAGE 10

05. OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ANTIBIOTIQUES EN ÉLEVAGE. QU'EST-CE QUI EST MIS EN PLACE ? 12

06. SEUILS DE RÉSIDUS D'ANTIBIOTIQUES ACCEPTÉS DANS L'ALIMENTATION 13

07. L'APPROCHE BIO. QU'EST CE QUI EST MIS EN PLACE ? 14

08. SOURCES 15

01 QU'EST-CE QU'UN ANTIBIOTIQUE ?

Les antibiotiques sont des molécules qui ont la propriété de tuer ou de limiter la propagation des bactéries. **Ils sont utilisés en médecine humaine et vétérinaire afin de lutter contre les infections dues à des bactéries.**

Il existe de nombreux antibiotiques naturels dans le miel, les plantes et les champignons. La première découverte d'un antibiotique a été faite par Alexander Flemming en 1928 dans un champignon appelé Penicillium notatum et a donné son nom à la pénicilline.

Les antibiotiques utilisés en médecine sont fabriqués à partir de cultures de microorganismes ou sont des médicaments entièrement synthétisés. Ils ont différents modes d'actions. Ils sont très efficaces contre les infections bactériennes, mais n'ont aucun effet sur les infections virales. Certains de ces médicaments inhibent la multiplication des bactéries. Ils sont alors dits **bactériostatiques**. D'autres sont capables de les détruire, et ils sont alors dits **bactéricides**. Les antibiotiques sont classés en familles selon leurs modes d'action ou leur structure moléculaire. Par exemple, la pénicilline fait partie d'un groupe d'antibiotiques bactéricides les bêta-lactamines qui inhibent la synthèse de la paroi bactérienne.

QUELQUES DATES

- **1928 :** DÉCOUVERTE DE LA PÉNICILLINE PAR ALEXANDER FLEMMING
- **1940 :** OBTENTION D'UNE PÉNICILLINE PURIFIÉE ET ISOLÉE
- **1943 :** DÉBUT DE L'UTILISATION À GRANDE ÉCHELLE
- **1950 – 1990 :** DIFFÉRENTES FAMILLES D'ANTIBIOTIQUES SONT DÉVELOPPÉES. CELA PERMET DE LUTTER EFFICACEMENT CONTRE DE NOMBREUSES INFECTIONS BACTÉRIENNES (TUBERCULOSE, PNEUMONIE, SYPHILIS, ETC.)
- **FIN DE ANNÉES '90 ET XXIIEM SIÈCLE :** LE DÉVELOPPEMENT DE L'ANTIBIORÉSISTANCE PRÉOCCUPE DE PLUS EN PLUS LES SCIENTIFIQUES. PARALLÈLEMENT AUCUN NOUVEL ANTIBIOTIQUE N'EST DÉCOUVERT.

QUELLE EST L'IMPORTANCE DES ANTIBIOTIQUES POUR LA SANTÉ ? 02

EN MÉDECINE HUMAINE

La découverte des antibiotiques a été un progrès énorme en médecine. Les antibiotiques ont permis de soigner de nombreuses maladies mortelles comme la tuberculose et la pneumonie et ont contribués à l'allongement de l'espérance de vie de manière significative.
Les antibiotiques n'ont pas d'effet sur les infections virales. Lorsque l'infection est bactérienne, un antibiotique est prescrit. Le choix de l'antibiotique dépend de la bactérie responsable de l'infection.
La longueur du traitement doit impérativement être respectée pour que l'antibiotique soit efficace et qu'aucune résistance ne se développe (bactéries qui survivraient au traitement).
L'usage des antibiotiques peut également être préventif (c'est ce qu'on appelle la **prophylaxie**). Dans ce cas, le médecin l'utilise après contact avec un agent infectieux (par exemple suite à une morsure ou chez des personnes qui ont été en contact avec une personne atteinte d'une méningite) ou avant une contamination possible (par exemple avant une intervention chirurgicale).

LES ANTIBIOTIQUES À PRÉSERVER

Les antibiotiques d'importance critique sont ceux dont l'efficacité doit être prioritairement préservée dans l'intérêt de la santé humaine et animale et dont la liste est fixée par arrêté ministériel.
Les médecins et les vétérinaires font un usage prudent des antibiotiques à large spectre d'action et les substances les plus puissantes ne seront utilisées qu'en dernier recours. Le diagnostic servant à identifier le pathogène initial (bactérie responsable de la maladie) devrait être complété par un test de susceptibilité afin de vérifier l'efficacité de l'antibiotique envers le pathogène isolé sur le terrain. Lors de l'usage des antibiotiques d'importance critique chez les animaux de production, la loi impose ce test de susceptibilité



QU'EST-CE QU'UN ANIMAL DE PRODUCTION (OU ANIMAL DE RENTE) ?

Un animal de production est un animal élevé pour la production de denrées alimentaires, de laine, de peaux. L'éleveur d'animaux de rente est rémunéré par la vente des produits obtenus (lait, viande, laine, ...).

EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Comme en médecine humaine, les antibiotiques sont utilisés pour traiter les infections bactériennes. On peut également décider d'en administrer au reste du troupeau auquel appartient l'animal infecté, lorsque ces animaux risquent d'être à leur tour infectés (mode d'administration métaphylactique).
Chez les animaux de rente, on pratique également les traitements prophylactiques (préventifs), particulièrement chez les volailles et les porcs. Cependant, les vétérinaires et les éleveurs travaillent ensemble à prévenir les maladies notamment grâce à un management des élevages efficace. Lorsqu'elle est possible, la vaccination est privilégiée.
Il est également important de rappeler que, pour les animaux de production, tous les médicaments qui se retrouvent dans une exploitation agricole vont suivre un schéma spécifique du fabricant à l'exploitant en passant par la centrale d'achat et le vétérinaire avant d'arriver sur la ferme comme le schéma ci-dessous.

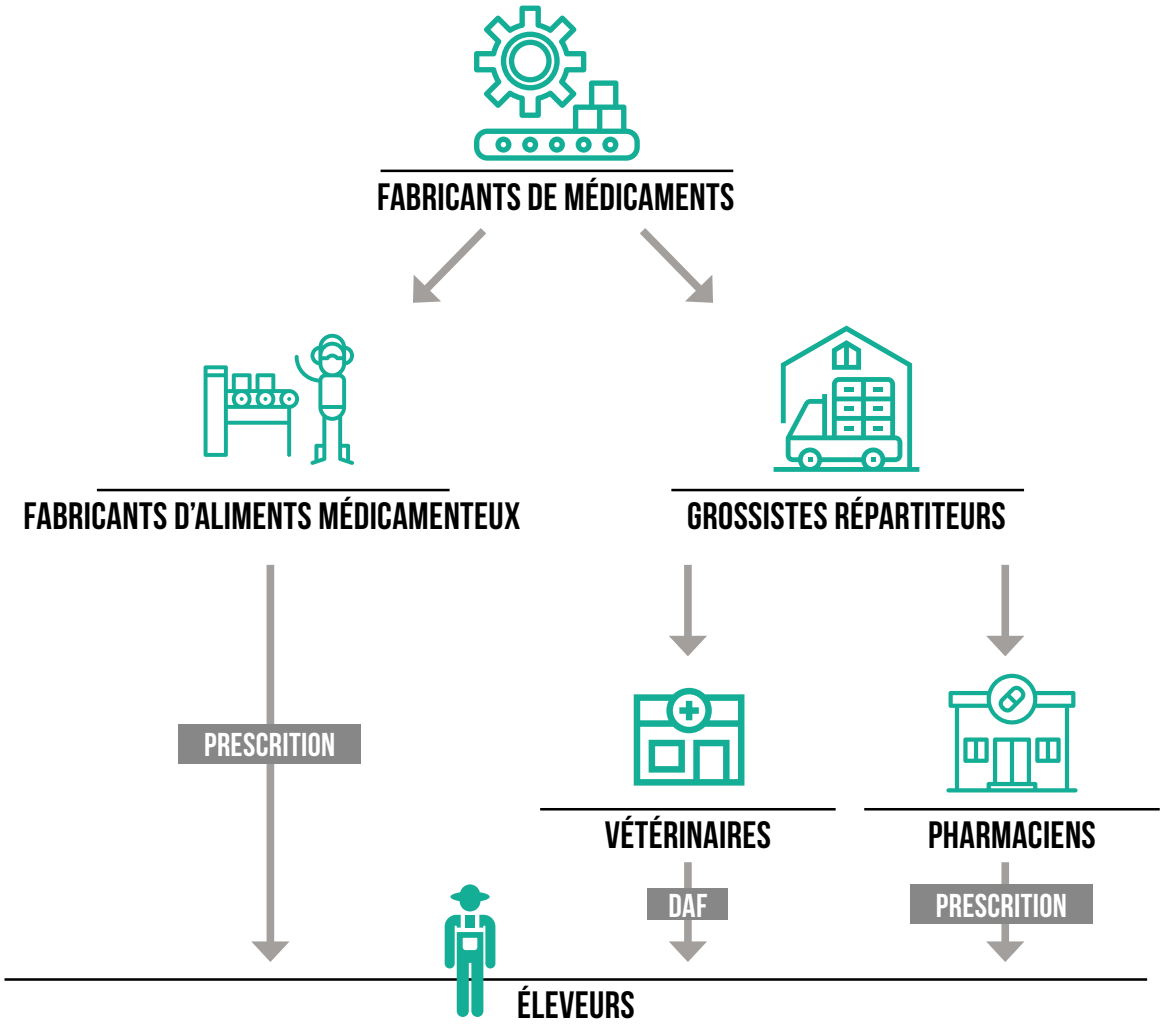

**DAF : document d'administration et de fourniture que l'éleveur doit conserver."*

LES ÉLEVEURS N'ADMINISTRENT PAS SPONTANÉMENT DES ANTIBIOTIQUES

- Un éleveur ne commencera un traitement antibiotique que sur avis de son vétérinaire.
- Pour maintenir les animaux en bonne santé, les antibiotiques sont parfois indispensables tout comme chez l'être humain.
- Le vétérinaire enregistre l'utilisation des antibiotiques au niveau des élevages dans la base de données de Sanitel-Med directement ou via des systèmes comme BIGAME.
- Le dosage de l'antibiotique est adapté au poids de l'animal et la durée de traitement doit être respectée.
- Les traitements préventifs ou systématiques sont fortement déconseillés.



POURQUOI FAUT-IL DIMINUER L'UTILISATION DES ANTIBIOTIQUES ? 03

QU'EST-CE QUE L'ANTIBIORÉSISTANCE ?

Malheureusement l'utilisation massive et parfois abusive des antibiotiques, tant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire, a contribué à faire émerger des résistances bactériennes aux antibiotiques.

La résistance aux antibiotiques est un phénomène naturel. En effet, dans l'environnement naturel, en présence d'autres organismes qui produisent naturellement des antibiotiques (agents antimicrobiens), les bactéries développent un mécanisme de défense qui les rends résistantes à cet agent antimicrobien et leur permet de se multiplier et de survivre malgré sa présence.

L'utilisation massive des antibiotiques par l'homme a entrainé une accélération de l'apparition et de la diffusion des mécanismes de résistance développés par les bactéries. Cette résistance s'échange entre bactéries et peut se disséminer entre homme, animal et environnement ce qui rend son contrôle encore plus difficile.

Définition de l'antibiorésistance par l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) *« C'est un phénomène qui apparait lorsqu'une bactérie évolue et devient résistante aux antibiotiques utilisés pour traiter les infections dont elle est responsable. »*

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE LUTTER CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE ?

La surconsommation et l'utilisation inadéquate des antibiotiques en médecine humaine et dans l'élevage ont accéléré l'apparition de la résistance aux antibiotiques. Les infections par des bactéries résistantes aux antibiotiques peuvent avoir des conséquences graves : un allongement de la durée de la maladie ou de l'hospitalisation, une hausse de la mortalité, une diminution de la protection des patients qui subissent une opération chirurgicale. Selon l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), chaque année en Europe, 33 000 personnes environ meurent des suites d'une infection bactérienne résistante aux antibiotiques. En Belgique, on estime le nombre de ces décès à 530 par an.

COMMENT LUTTER CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE ?

L'antibiorésistance est liée à l'utilisation massive des antibiotiques souvent de manière inadéquate : sans nécessité (infection virale par exemple), à des doses insuffisantes pour combattre l'infection ou pour des durées inappropriées, dans des traitements de masse (en élevage notamment) ou contre des bactéries qui ne sont pas sensibles à l'antibiotique choisi.

Le premier axe de lutte contre l'antibiorésistance est la généralisation d'un usage prudent des antibiotiques tant en médicine humaine qu'en élevage.

ECHANGES DE GÈNES RÉSISTANTS ET DE BACTÉRIES ENTRE DIFFÉRENTS RÉSERVOIRS

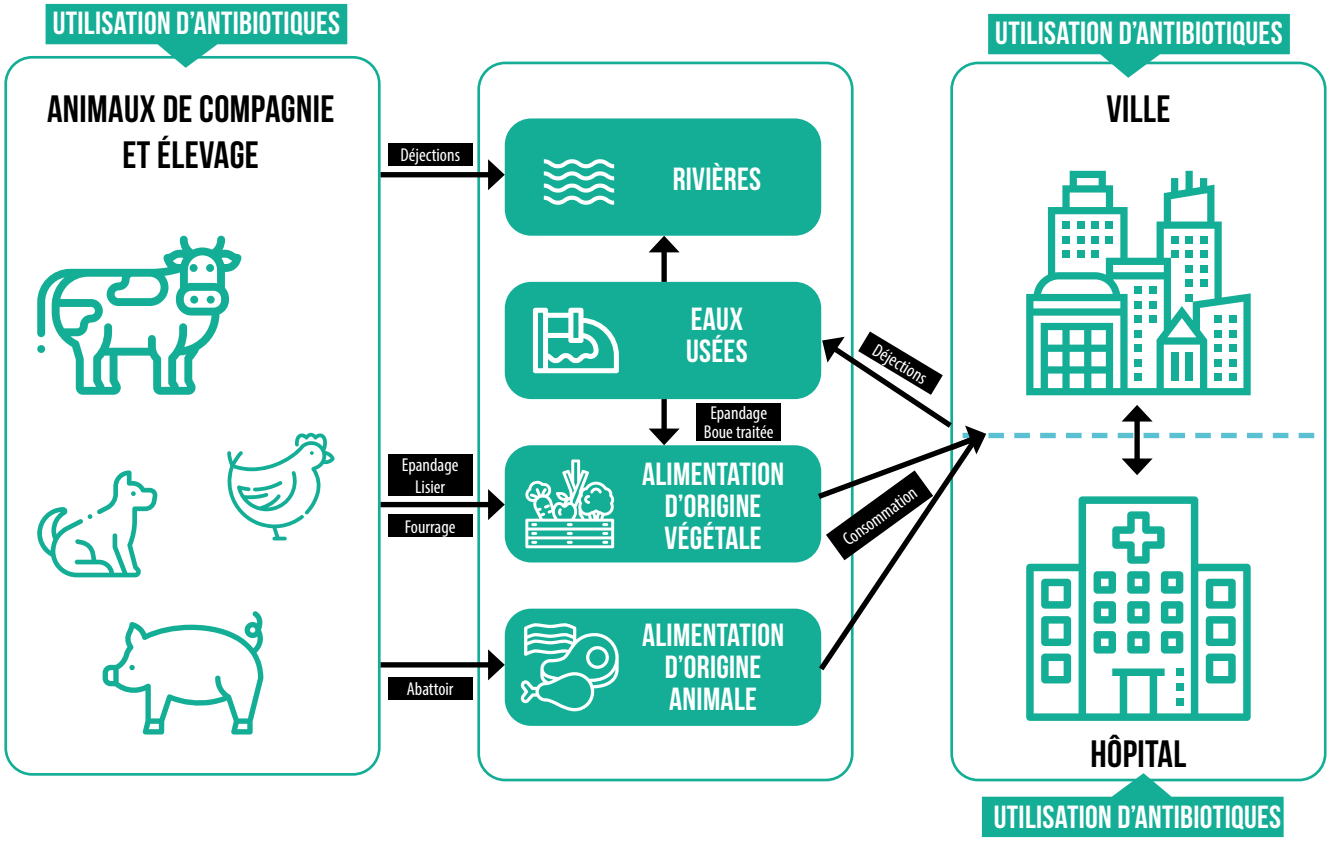

L'homme et les animaux partagent un même écosystème. Les bactéries passent de l'un à l'autre par contacts directs mais aussi par les aliments, l'eau, l'environnement. L'utilisation massive d'antibiotiques chez l'homme et chez l'animal renforce la possibilité de développement des résistances et leur passage de l'homme à l'animal et vice-versa.

Étant donné les interconnexions entre la santé humaine, la santé animale et l'environnement, l'approche **« Un monde, une santé » (One Health)** a été développée au niveau mondial pour encourager les collaborations entre les secteurs et les disciplines concernées.

L'approche « One Health » est indispensable pour lutter efficacement contre l'antibiorésistance.

L'APPROCHE « ONE HEALTH » 04

EN BELGIQUE

En réaction à la surconsommation d'antibiotiques des années 1990, la Belgique s'est dotée en 1999 d'une Commission de coordination de la politique antibiotique (BAPCOC). Son objectif général est de réduire la résistance aux antibiotiques par la promotion de l'usage prudent des antibiotiques chez les êtres humains et les animaux, conformément à la démarche « One Health ». De nombreuses initiatives ont été menées pour réduire la consommation d'antibiotiques tant en médecine humaine que vétérinaire.

Le Plan d'action national belge One Health pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (NAP AMR) 2026-2030 se distingue par le passage d'une logique de **sensibilisation** à une logique de **résultat**, avec l'introduction de **mesures contraignantes** (restrictions de prescription, sanctions, transparence publique) et d'**incitants financiers** liés à la performance, tout en renforçant la coordination intersectorielle « One Health ». Son principal objectif est de réduire de 18 % l'utilisation des antibiotiques d'ici 2030, avec au moins 65 % des prescriptions conformes aux bonnes pratiques.

EVOLUTION DE L'USAGE DES ANTIBIOTIQUES EN MÉDECINE HUMAINE

Selon Sciensano, **la Belgique a réduit sa consommation d'antibiotiques en santé humaine de 14 % entre 2014 et 2023** (et de 18 % sur 25 ans selon le Plan d'action national belge One Health pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens – NAP AMR), **mais elle reste au-dessus de la moyenne européenne**. En 2023, la consommation moyenne atteint 20,6 doses journalières définies (DID) pour 1000 habitants/jour, soit 17,7 % de plus que l'objectif européen fixé à 17,5 DID pour 2030 — un objectif hors d'atteinte au rythme actuel. L'OMS considère la résistance aux antimicrobiens (AMR) comme une menace majeure : en Europe de l'Ouest, on estime 10 décès/100 000 habitants/an attribuables à l'AMR (15 prévus d'ici 2050), et **environ 700 décès par an** en Belgique (estimation 2016–2020).

Bonne nouvelle toutefois, selon l'INAMI, entre les périodes 2023-2024 et 2024-2025, on relève une **diminution de 14 % du nombre** de patients s'étant vu prescrire des antibiotiques, mais aussi du **volume total d'antibiotiques délivrés**. En 2024, les **médecins généralistes** sont plus nombreux à respecter les seuils de l'indicateur quantitatif : 46 % d'entre eux respectent ces seuils lors de prescriptions destinées à un enfant, 43% pour des prescriptions destinées à un adulte. Ils étaient respectivement 39 % et 38 % en 2023.



POURQUOI LA CONSOMMATION D'ANTIBIOTIQUES EN BELGIQUE RESTE-T-ELLE ÉLEVÉE ALORS QUE LA MAJORITÉ DES MÉDECINS ET DES PATIENTS CONNAISSENT LA MENACE QUE REPRÉSENTE L'ANTIBIORÉSISTANCE ?

Dans son rapport de 2019, le KCE a passé en revue les études existantes pour déterminer certains des facteurs qui influencent les médecins, les patients, les vétérinaires et les éleveurs.

Au niveau des médecins : les risques cliniques perçus, la relation avec le patient, la perception que le patient demande des antibiotiques (une demande considérée comme surévaluée par plusieurs études), l'incertitude diagnostique, le désir de contrôler l'incertitude, la pression du temps, l'idée que la surconsommation d'antibiotiques présente moins de risques que la limitation de leur usage, l'importance attachée à la liberté thérapeutique et à l'autonomie clinique, le manque de confiance dans les guides de pratique clinique existants et même l'opposition à la médecine fondée sur les preuves ('chaque patient est unique').

Au niveau du patient et du grand public en général : la demande de solutions rapides, la difficulté à accepter de soigner une infection bénigne par un simple repos et un traitement symptomatique, la pression sociétale poussant à être constamment en bonne santé et performant, et le présentéisme.

Au niveau des vétérinaires : le contrôle des risques et des incertitudes, la croyance en l'obligation professionnelle de soulager les souffrances, la peur des complications, les pressions et attentes du client. Les vétérinaires peuvent également vendre des médicaments, ce qui peut déboucher sur un certain conflit d'intérêts.

Au niveau des éleveurs : l'impact économique (en effet, une infection qui n'est pas diagnostiquée et traitée correctement à temps peut avoir un grave impact économique pour l'éleveur, ce qui l'amène à demander ou à compter sur la prescription d'antibiotiques), la perception que le traitement antibiotique est une solution moins chère que de mettre en place des mesures préventives contre les infections, un délai d'attente entre traitement et abattage des animaux ou vente de lait et des œufs qui n'est pas trop long pour entraîner une perte économique trop importante.

Il faut noter que le délai d'attente est défini scientifiquement pour chaque médicament grâce à la limite maximale de résidus (LMR).



EVOLUTION DE L'USAGE DES ANTIBIOTIQUES EN ÉLEVAGE

L'importance de l'interconnexion entre l'antibiorésistance chez l'homme et chez les animaux a obligé le secteur de l'élevage à mettre différentes actions en place et à se fixer des objectifs de diminution de l'usage des antibiotiques.

A partir de 2007, un rapportage d'antibiorésistance chez les bactéries pathogènes des animaux malades a été effectué en Flandre comme en Wallonie.

En 2012, l'AMCRA (Centre de connaissances concernant l'utilisation des antibiotiques et l'antibiorésistance chez les animaux) a été créé afin de favoriser la mise en place d'une politique durable de l'usage des antibiotiques dans la médecine vétérinaire en Belgique. Cela implique de définir une stratégie avec des objectifs de réduction des antibiotiques claires, de faire un suivi de l'utilisation des antibiotiques en collaboration avec les acteurs de terrain et de sensibiliser les éleveurs et les vétérinaires à un usage durable des antibiotiques.

Depuis 2011, plusieurs plan de réduction de l'utilisation des antibiotiques ont été rédigés.
Le plan «vision 2030» de l'AMCRA.
Il comprenait **trois objectifs** :

- Une réduction de 70 % de l'utilisation des antibiotiques en générale par rapport à 2011 ;
- Une réduction de 90 % des antibiotiques d'importance critique par rapport à 2011 ;
- L'arrêt de la production d'aliments médicamenteux fin 2026.

En 2025, deux de ces objectifs ont été atteints.

	Objectif 2030 (vs. 2011)	**Résultats 2025**
Usage général des antibiotiques	-70%	-64,9%
Usage des antibiotiques critiques	-90%	-74,6%
Usage des aliments médicamenteux	Arrêt fin 2026	-91,5%

Source : Rapport AMCRA 2025

https://amcra.be/fr/home/

La Vision 2030 de l'AMCRA, qui fait suite à la vision 2024, vise à poursuivre les actions permettant une réduction de la résistance aux antibiotiques chez tous les animaux et de préserver ainsi leur santé et leur bien-être.

01 Des objectifs de réduction spécifiques à chaque espèce animale au niveau des exploitations agricoles et 1 % maximum de gros utilisateurs d'ici 2024 ;

02 L'utilisation totale d'antibiotiques rejoindra l'utilisation médiane européenne d'ici 2024 (cela correspond à une diminution de 65% par rapport à 2011) ;

03 Utilisation maximale d'1 mg de colistine/kg de biomasse d'ici 2024 (l'utilisation en Belgique s'élève à 1,69 mg/kg en 2018). En 2021, la colistine ne sera plus utilisée dans les aliments médicamenteux.

04 Arrêt de la production d'aliments médicamenteux contenant des antibiotiques en 2027.

La colistine est un antibiotique critique à préserver prioritairement pour la santé humaine (OMS 2017).

POURQUOI UTILISE-T-ON DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX ?

Les aliments médicamenteux correspondent au mélange d'un aliment composé avec un ou plusieurs prémélanges médicamenteux (= médicament à usage vétérinaire). Ils sont préparés avant leur mise sur le marché et sont destinés à être administrés tels quels à des animaux en raison de leurs propriétés thérapeutiques ou prophylactiques (préventives).

En Belgique, leur prescription et leur usage sont réglementés par l"arrêté royal du 21 décembre 2006 établissant les conditions de préparation, de mise sur le marché et d'utilisation des aliments médicamenteux .

Les aliments médicamenteux sont utilisés en médecine vétérinaire tant chez les animaux de compagnie que chez les animaux d'élevage parce qu'ils permettent d'administrer un traitement aux animaux à la dose voulue et sans manipulations traumatisantes.

ET LES ANIMAUX DE COMPAGNIE ?

Peu de recherches ont été réalisées sur l'usage des antibiotiques chez les animaux de compagnie et l'impact sur l'antibiorésistance. Pourtant, selon la Belgian Petfood Association, en 2014, les Belges détenaient 2,2 millions de chats et 1,5 millions de chiens (https://www.bepefa.eu/fr/faits-et-chiffres).

Le rapport BelVet-SAC (Belgian Veterinary Surveillance of Antibiotic Consumption) de 2019 montre que, chez **les chiens et les chats,** le volume d'antibiotiques utilisés a augmenté de 13 % en 2019. Par rapport à 2014, la progression est même de 24,3 %.

L'AMCRA a réalisé des dépliants d'information que les vétérinaires peuvent mettre à disposition des propriétaires d'animaux de compagnie. Des guides cliniques sur l'usage prudent des antibiotiques chez les chiens, les chats et les chevaux ont également été rédigés pour les vétérinaires



05 OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ANTIBIOTIQUES EN ÉLEVAGE. QU'EST-CE QUI EST MIS EN PLACE ?

L'AMCRA est chargée de réaliser un rapportage de l'usage des antibiotiques au niveau vétérinaire. Ce reportage est réalisé sous deux formes :

- Des rapports de benchmarking à destination des éleveurs et à destination des vétérinaires. Le rapport de benchmarking à destination de l'éleveur lui permet de comparer l'usage des antibiotiques dans son exploitation avec celles des autres exploitations tant en quantité consommé qu'au niveau de l'usage des antibiotiques critiques. Le rapport de benchmarking à destination du vétérinaire lui permet d'évaluer sa pratique par rapport à celle de ses confrères.
- Des rapports de synthèse par secteur (porcs, volailles, bovins) ou par label de qualité.

Ces rapports sont basés sur les données collectées au niveau national via Sanitel-Med pour les porcs, poules pondeuses, poulets de chair et veaux de boucherie et au niveau régional par BIGAME pour le bétail laitier et viandeux.

Pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée : https://www.amcra.be/fr/analyse-de-lutilisation-des-antibiotiques/

L'AMCRA réalise également des campagnes de sensibilisation à destination des vétérinaires et des éleveurs et des vadémécums par espèce animale qui sont disponibles sur son site Internet.

Les pratiques d'élevage évoluent et prennent mieux en compte le problème de l'antibiorésistance en luttant contre les risques internes de contamination (par exemple, le fait d'engraisser uniquement les porcs nés sur l'exploitation ou d'avoir des poulets d'une même origine et de même âge limite énormément les risques de maladies) et les risques externes (mettre des pédiluves à l'entrée des bâtiments, éviter les visites inutiles, avoir un sas sanitaire où se laver les mains et se changer). Beaucoup de ses mesures sont mêmes obligatoires.



De nombreux cahiers des charges sont très attentifs à l'usage des antibiotiques et préconisent des pratiques qui limitent leur utilisation. En Wallonie, 50 % des éleveurs de poulets de chair sont bio et 30 % des éleveurs de porcs suivent un cahier des charges de qualité différenciée.

06 SEUILS DE RÉSIDUS D'ANTIBIOTIQUES ACCEPTÉS DANS L'ALIMENTATION

Afin de protéger la santé du consommateur, l'AFSCA réalise des analyses pour détecter la présence éventuelle de médicaments, dont les antibiotiques, dans les produits alimentaires. Comme le montre le tableau 1, en 2018, tous les échantillons sont conformes à la limite maximale acceptable.

Dans la production laitière, la recherche de résidus en antibiotiques est une analyse obligatoire. Tout le lait commercialisé est analysé. Il en va de même dans d'autres cahiers des charges privés comme BelBeef.

Tableau I : Résultats des analyses réalisées par l'AFSCA en 2018 (Source : AFSCA)

	Nombre d'échantillonnages	Echantillonnages conformes (%)
Lait, produits laitiers et préparations à base de lait	247	100
Oeufs, ovoproduits et préparations à base d'oeufs	920	100
Produits apicoles	189	100
Produits et préparations de la pêche ou de l'aquaculture	730	99,7
Viandes, produits et préparations de viande	128	100

Source tableau : AFSCA – rapport d'activités 2018

Temps d'attente et limite maximale de résidus (LMR) ?

Les analyses réalisées par l'AFSCA (Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaine alimentaire) et d'autres laboratoires agréés se basent sur la limite maximale de résidus établie pour chaque denrée alimentaire.

En effet, lorsqu'un éleveur doit réaliser un traitement antibiotique sur un animal, des résidus du médicament administré peuvent se retrouver dans la viande, le lait, les œufs, le miel, … Ces résidus peuvent être dangereux pour la santé humaine. Afin de protéger la santé publique, l'AFMPS (Agence fédérale des Médicaments et des Produits de Santé) attribue un temps d'attente à chaque médicament, notamment en fonction d'une limite maximale de résidus (LMR) calculée pour chaque denrée alimentaire. Le **temps d'attente** est le temps à respecter entre la dernière administration du médicament et le moment où la teneur résiduelle en substances actives du médicament est jugée suffisamment basse pour que la consommation des produits alimentaires soit inoffensive pour la santé humaine.

S'il y avait un dépassement de LMR lors d'autocontrôles ou de contrôles effectués par l'AFSCA, le produit est retiré de la chaîne alimentaire.

(Source : https://www.afmps.be/fr/veterinaire/medicaments/medicaments/procedures_damm/mrl)



L'APPROCHE BIO 07
QU'EST-CE QUI EST MIS EN PLACE ?

L'agriculture biologique a une approche intégrée de la santé. La prévention des maladies est fondée sur la **sélection des races**, les pratiques de gestion des élevages, la qualité élevée des aliments pour animaux et l'**exercice**, une **densité adéquate** et un **logement adapté** offrant de bonnes conditions d'hygiène.

Les méthodes alternatives, notamment à base de plantes, stimulant l'immunité des animaux, doivent être privilégiées par rapport aux antibiotiques. L'utilisation préventive ou routinière en est d'ailleurs interdite. Cependant, si un animal est malade, il doit être traité immédiatement pour éviter toute souffrance. Des antibiotiques peuvent alors être utilisés mais uniquement sur prescription d'un vétérinaire et si le recours à des produits phytothérapeutiques, homéopathiques ou autres est inapproprié. A noter que le délai d'attente avant toute commercialisation de produits issus de l'animal traité est doublé par rapport à la norme légale. Au-delà de trois traitements médicamenteux (antibiotiques ou autres médicaments) sur 12 mois, ou un traitement si le cycle de vie est inférieur à un an, l'animal perd son statut bio et doit être revendu dans la filière classique.



SOURCE

- *AMCRA (Centre de connaissance concernant l'utilisation des antibiotiques et l'antibiorésistance chez les animaux) - https://www.amcra.be/fr/home/*
- *BelVet-SAC (Belgian Veterinary Surveillance of Antibiotic Consumption) - https://www.afmps.be/fr/rapports_belvet_sac*
- *BAPCOC (Commission belge de coordination de la politique antibiotiques) - https://organes-deconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/commissions/bapcoc*
- *AFMPS (Agence fédérale des médicaments et des produits de santé) - https://www.afmps.be/fr*
- *KCE (Centre fédéral d'expertise des soins de santé) - https://kce.fgov.be/fr notamment le rapport concernant les propositions pour une politique Antibiotique plus efficace en Belgique - https://kce.fgov.be/fr/propositions-pour-une-politique-antibiotique-plus-efficace-en-belgique*
- *INAMI : https://www.inami.fgov.be/fr/recherche/pages/default.aspx?k=antibiotiques*
- *Health Belgium - https://www.health.belgium.be/fr*
- *EMA (Agence européenne des médicaments) - https://www.ema.europa.eu/en*
- *OMS (Organisation mondiale de la santé) - https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/antibiotic-resistance*
- *AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire) - http://www.afsca.be/professionnels/*